



Compte rendu de l'assemblée générale du 08 mars 2024

Le 8 mars 2024, les membres de l'Association CERGY PONTOISE NATATION se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation du président du club CPN.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée en présentiel avec l'intervention à distance de deux participants.

Accueil des participants à partir de 19h30.

Ouverture de la réunion à 20h par Monsieur CASTERA, président du club Cergy Pontoise Natation.

Membres du Comité Directeur présents ou représentés : Olga BARYALAI, Laurence CASBAS, Philippe CASBAS, Hervé CASTERA, Christophe CHALVET, Valérie DAVAIN, Dominique VEYSSIERE.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

1. Ouverture de la réunion par le président
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Présentation du budget prévisionnel
5. Questions diverses

1. Ouverture de la réunion par le président

Préambule

Le trésorier annonce 50 personnes présentes dont 35 votants et 41 pouvoirs réunissant 76 voix.

Le quorum (40 votants) étant atteint et dépassé, l'assemblée peut valablement délibérer.

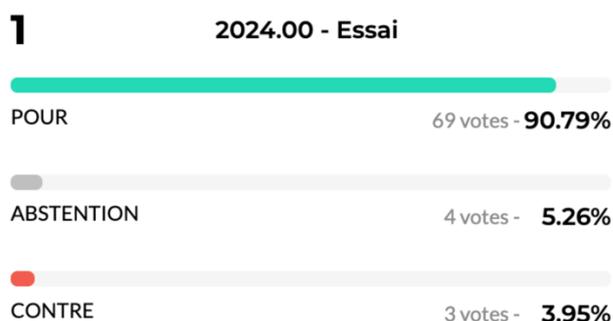
Le trésorier procède à un vote d'essai pour s'assurer que l'ensemble des votants dispose d'un moyen de vote.

Vote d'essai

Un premier test est effectué sur la base d'une résolution fictive afin de s'assurer de la prise en main de l'outil par les votants ainsi que du bon fonctionnement de la plateforme de vote.

Le test étant concluant, les membres votants de l'Assemblée Générale pourra procéder au vote des prochaines résolutions

► **Résolution 2024.00 :**
Vote d'essai



Remerciements

Le président du Club CPN remercie très chaleureusement toutes les personnes et les institutions qui ont contribué au fonctionnement de l'association durant la saison 2022/2023 :

- L'Agglomération de Cergy-Pontoise, partenaire institutionnel qui nous soutient depuis de nombreuses années par la mise à disposition de locaux administratifs, de piscines, d'aide financière.
- Les Mairies de Cergy, Pontoise, Jouy-le-Moutier, Vauréal, Osny, Saint-Ouen-l'Aumône et Eragny-sur-Oise.
- Le Conseil Départemental du Val d'Oise qui nous soutient financièrement et nous a attribué le Label Excellence, plus haute distinction remise à une vingtaine d'associations dans le Val d'Oise dont le Club CPN fait partie.
- Le ministère des Sports et l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour leur soutien au travers de différentes subventions de projet.
- Le Comité Départemental, la Ligue IDF, la Fédération Française de Natation et la Fédération Française Handisport.
- Nos partenaires commerciaux.

- Nos bénévoles qui participent à l'organisation de nos manifestations.
- Nos salariés qui partagent leur passion de la natation avec nos adhérents
- Le comité directeur : Valérie, Olga, Dominique, Sylvie, Christophe, Laurence et Philippe
- Le personnel des piscines de l'Agglomération
- Le personnel du complexe sportif des Maradas.

Le mot de nos invités

Monsieur Lazreg BENELHADJ, vice-président fédération française de natation, président de la Ligue Ile-de-France de Natation et directeur des sports Bezons, remercie sincèrement le club CPN pour l'invitation à son Assemblée générale.

Il espère que la journée internationale des droits de femmes a été merveilleuse.

Il salue le club pour la qualité de son travail et souligne combien la labellisation du CPN est amplement méritée. C'est la récompense d'un engagement très fort, sur des dispositifs essentiels, autour de sujets devenus sociétaux et qui relèvent de missions de service public.

Au-delà de cette implication remarquable, le Club CPN se distingue par un déploiement très ambitieux des dispositifs J'Apprends à Nager (JAN) et Aisance Aquatique avec un total de 35 stages organisés en 2023, à la fois pour les jeunes nageurs mais aussi les adultes.

Avec ses 1 332 adhérents en 2023, le Club CPN est l'un des plus grands clubs franciliens. **Monsieur Lazreg BENELHADJ** relève que 80% des nageurs font partie de groupes d'apprentissage, dans le cadre des dispositifs JAN et d'Aisance Aquatique ainsi qu'à travers la journée Découverte de la Natation, dédiée aux déficients visuels. Il observe que peu de clubs sont aussi impliqués dans le déploiement de ces dispositifs majeurs.

Monsieur Lazreg BENELHADJ salue également le courage du Club CPN et sa gestion efficace, dans un contexte de fermetures répétées des piscines, au sein de l'Agglomération. Il tient aussi à féliciter le Club pour l'organisation de son superbe et grand meeting national qui ramène le niveau d'excellence sur le territoire Val-d'Oisien.

Il regrette lui aussi l'essoufflement du mouvement vers le bénévolat et remarque que si demain, on devait payer toutes les prestations offertes par les associations grâce à l'engagement des bénévoles, peu de monde pourrait se les offrir.

Il remercie Hervé CASTERA et assure le Club CPN, son président et son équipe, du soutien plein et entier de la Ligue. Pour finir, **Monsieur Lazreg BENELHADJ** remercie l'ensemble des acteurs de Cergy-Pontoise.

Hervé CASTERA revient sur l'ensemble des aléas survenus cette année tels que les fermetures répétées des piscines dont celle du bassin nordique. Il expose les conséquences de ces imprévus sur l'entraînement des sportifs, la complexité de l'organisation à la dernière minute des transferts de nageurs vers les autres piscines disponibles, le mécontentement des adhérents qui se manifeste parfois sous forme d'agressivité, d'injures, de menaces et de demandes de remboursement.

Le dialogue s'instaure avec les participants de l'Assemblée Générale. Dans le cadre de cet échange, Madame **Malika YEBDRI**, Conseillère déléguée aux Sports au Conseil Communautaire de l'Agglomération apporte quelques éclairages sur la situation.

Elle explique que l'Agglomération gère un nombre important de nageurs avec les groupes scolaires, les pratiquants individuels et les clubs. Elle reconnaît qu'il n'y a pas toujours assez de lignes d'eau disponibles, sachant que la priorité reste le « savoir nager » à l'école. Dans le contexte actuel, il est donc difficile d'absorber l'ensemble des pratiques même si le territoire est très doté par rapport à d'autres. Mais, on paie le prix de décisions prises il y a longtemps, avec un parc de piscines vieillissantes, à l'instar des piscines Tournesol, datant des années 70.

D'une façon générale, les gens préfèrent nager dans les piscines modernes. Or, l'Agglomération a entamé un plan de rénovation qui a été percuté par la crise et l'inflation sur les fluides. Dans le monde actuel, disposer d'un bassin nordique est remis en question par certains pour des questions énergétiques. La Communauté d'agglomération compte 69 élus, issus des treize communes membres de l'agglomération. Quand la gestion des piscines fait débat, **Madame Malika YEBDRI** ne peut pas aller contre le vote majoritaire.

A cela s'ajoute le manque de Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS).

Par ailleurs, les équipements sont vieillissants entraînant des problèmes récurrents comme au Parvis. Cette piscine date de 40 ans. Sa réforme implique des études techniques d'autant qu'elle est installée sur une dalle. Concernant le bassin nordique, sa fermeture sans eau, pendant 3 mois, n'aide pas à sa maintenance. L'équation est insoluble. Mais, **Madame Malika YEBDRI** soutient que le bassin nordique n'est pas l'équipement le plus consommateur en énergie. Et son usage s'inscrit aussi dans la perspective des Jeux Olympiques 2024. Aujourd'hui, c'est un centre de préparation en vue des JO pour Solène SACHE et d'autres nageurs. Il y a donc des enjeux importants.

Madame Malika YEBDRI revient également sur les nombreux incidents techniques comme les pannes sur les pompes ou la légionellose avec des modes d'intervention de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui obligent à la fermeture des piscines pendant 15 jours à minima, voire davantage quand surviennent des erreurs de prélèvement.

Elle reconnaît donc une année très compliquée qu'il a fallu accompagner, parfois subir, y compris sur les réseaux sociaux, avec la manifestation d'incivilités et de comportements déviants, qui parfois entraînent l'application du droit de retrait du personnel et justifient la présence d'agents de sécurité.

Hervé CASTERA remercie **Madame Malika YEBDRI** pour ses explications, sa franchise et son courage.

2. Rapport moral

Le président rappelle le soutien de nos différents partenaires ainsi que l'attribution de plusieurs labels qui récompensent le savoir-faire, le sérieux de notre travail et valorise la qualité de notre apprentissage qui est reconnue par diverses institutions.

Les labels

Un Club reconnu

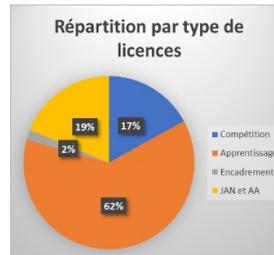
- Label Club Sportif Résident Communauté d'Agglomération du Val d'Oise
- Label Club Excellence Conseil Départemental du Val d'Oise
- Labels Développement Apprentissage ENF & EA
- Labels Développement Compétition Natation Course & Eau libre Fédération Française de natation

1 332 licenciés

30^{ème} National
8^{ème} Régional
2^{ème} Val d'Oise



Statistiques Licences



Les Labels...

Club 100% Licences...

Le Club CPN compte 1 332 licenciés ce qui le positionne au 30^{ème} rang national. Pour autant, cela ne nous satisfait pas car le taux de remplissage est loin d'être optimisé dans les groupes loisirs. En effet, cette augmentation de licenciés intègre les participants aux stages gratuits du dispositif J'Apprends à Nager (JAN).

Nos Activités

Le président présente les activités qui ont eu lieu sur la saison 2022/2023 et le début de la saison 2023/2024.

Les « BB Plouf »: 3 mois à 4 ans

BÉBÉS NAGEURS

- 1 groupe le samedi matin à la piscine des Eguerêts de Jouy le Moutier



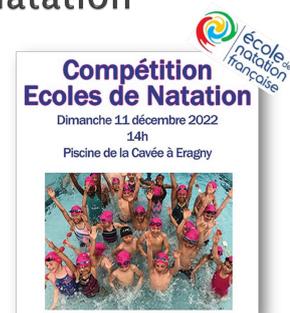
Les Ecoles de Natation

L'EVEIL AQUATIQUE (5 ans)

- 5 groupes INITIATION

L'APPRENTISSAGE

- 36 groupes ECOLES DE NATATION (6 à 12 ans) 3 rencontres dans l'année
- 2 groupes Enfants porteurs de Handicap
- 5 groupes ADULTES NON NAGEURS



Pour le plaisir

Se détendre, pouvoir nager à son rythme et selon ses capacités, mais aussi pour améliorer les techniques de nages

- ▶ 3 groupes ADOS
- ▶ 1 groupe ADOS PORTEUR DE HANDICAP
- ▶ 3 groupes ADULTES

Natation Loisir

Une activité adaptée aux personnes atteintes de pathologies chronique, la remise en forme, aux séniors et à toutes les personnes qui souhaitent préserver et optimiser leur capital santé

- ▶ 1 groupe

Natation Forme et Santé

Les champions et futurs champions

- ▶ 3 groupes « PRE-AVENIR »
- ▶ 3 groupes « AVENIR »
- ▶ 1 groupe « JEUNE »
- ▶ 2 groupes « PROMOTIONNEL »
- ▶ 1 groupe « EXCELLENCE »



J'apprends à nager & Aisance Aquatique

Une mission d'intérêt général

- ▶ 2 dispositifs gratuits pour les enfants de 4 à 12 ans et adultes issus de quartiers prioritaires
- ▶ 35 stages / 314 participants :
 - ▶ 134 enfants de 4 à 6 ans
 - ▶ 126 enfants de 7 à 12 ans
 - ▶ 54 adultes de 45 ans et +
- ▶ 35 enfants ont réussi le Sauv'Nage



Chaque année, un nombre important de noyades est à déplorer sur le territoire français. 3 chiffres à retenir : 1500 noyades ayant entraîné 500 décès, et certaines statistiques annoncent que 1 enfant sur 2 ne sait pas nager à son entrée en 6^{ème}.

Afin de lutter activement contre ce phénomène et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, deux plans ministériels ont été mis en place :

- Depuis 2015, le "J'apprends à nager" destiné aux 6-12 ans avec pour objectif de dispenser un savoir-nager sécuritaire afin

d'écarter le risque de noyade et de permettre à tous les enfants entrant en classe de 6e de savoir nager. Le dispositif a été étendu depuis 2021 aux adultes de 45 ans et +.

- Depuis 2019, l'Aisance Aquatique, vise à donner aux 4-6 ans les bases nécessaires pour être en sécurité en milieu aquatique tout en les sensibilisant aux plaisirs de l'eau.

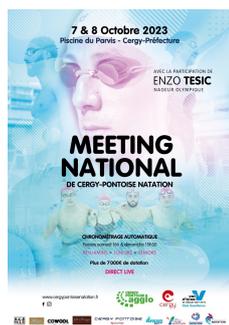
Depuis juillet 2016, le club de Cergy-Pontoise Natation organise l'opération "J'apprends à nager" les 3 premières semaines des vacances scolaires d'été grâce à la mise à disposition de créneaux sur deux piscines par la Communauté D'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Les faits marquants

Des temps forts



Les Forums des Associations
Stage Avenirs & CE



Le Meeting

Des temps forts

Rencontre et échange
avec Brigitte MACRON, Amélie
OUDEA-CASTERA le 17/04/23
au stade des Maradas



Dispositif Club Inclusif



Assemblée Générale de la
Ligue IDF de Natation le
17/06/23



AG de la Ligue

Des temps forts



Projet Val d'Oise Terre de Jeux



- Formation PSE1 et BNSSA du 30/10 au 05/11/2023
- 12 stagiaires :
9 nageurs, 3 bénévoles



PSE1 + BNSSA

Le président souligne **plusieurs points remarquables** :

- La **présence du CPN aux journées des associations** de Cergy-Pontoise, Pontoise, Jouy-le-Moutier et Vauréal le **08/09/23**.
- L'**organisation du meeting national CPN les 07 et 08/10/23**, reconnu par les plus grands clubs sportifs. C'est l'une des premières compétitions de l'année et l'occasion pour les athlètes de connaître leur état de forme. Le CPN remercie tous nos sponsors ainsi que la CACP, la Ville de Cergy et le Conseil Départemental du 95 pour leur précieux soutien dans l'organisation de cet événement qui a grandement contribué à son franc succès.
- Le **dispositif Club inclusif 17/04/23**, au stade des Maradas. À l'occasion des J-500 avant les Jeux Paralympiques de Paris 2024, une visite ministérielle a été organisée, à laquelle assistaient la Première Dame, Mme **Brigitte Macron**, accompagnée de **Marie-Amélie Le Fur**, présidente du comité paralympique et sportif français, avec la Ministre des Sports Mme **Amélie Oudéa-Castéra** et **Geneviève Darrieussecq**, ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap. L'objectif du dispositif est de former 3 000 clubs sportifs à l'accueil de personnes en situation de handicap à l'horizon 2024. Pendant près de deux heures la délégation a déambulé dans la halle d'athlétisme de l'Eacpa, le club choisi pour cette visite (engagé dans l'opération "ESMS&CLUBS"), afin de suivre des démonstrations de pratiques sportives : para-athlétisme, volley assis, en présence de sportifs de haut niveau. Des enfants mais aussi des adultes de 8 à 19 ans, de l'IME (Institut Médico-Educatif) La Clef de Vauréal et l'IME d'Osny, atteints du spectre autistique, se sont exercés à la pratique d'un sport.

Les officiels, les clubs et les para-athlètes de Haut Niveau se sont ensuite réunis dans la salle de convivialité où il a été présenté le programme Club Inclusif par le Comité Paralympique Sportif Français, avec l'intervention des officiels et des témoignages et partages d'expérience de club et para-athlètes. La visite s'est terminée par un temps informel avec les athlètes qui ont échangé sur leur expérience et leur préparation sportive, à J-500 des Jeux paralympiques autour de Mme Macron et des ministres présents.

- **L'Assemblée Générale de la Ligue IDF de Natation le 17/06/23.**
- **La journée découverte Val d'Oise Terre de Jeux le 06/06/23** autour des valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme.
Axée sur la découverte de la natation, cet événement s'adresse aux enfants déficients visuels et handicapés moteurs ainsi qu'aux adultes déficients visuels des ESSMS de l'agglomération de Cergy-Pontoise
- **La session de formation PSE1 et BNSSA du 30/10 au 05/11/23.** Organisée dans le cadre de Swim'TEC, cette formation a concerné 12 stagiaires (dont 9 nageurs et 3 bénévoles). Elle ouvre des opportunités d'emploi l'été ou sur des temps plus longs. Le Club CPN est un club formateur qui accompagne la formation diplômante de ses nageurs.

Les objectifs et projets futurs

Le président évoque la feuille de route du club CPN :

Objectifs & Projets futurs...

- Mobiliser Bénévoles/Officiels
- Mettre en place des classes sportives
- Formation Bnssa et Pse1 : SWIM'TEC
- Promouvoir les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme
- Développer le JAN et l'AA
- Optimisation taux de remplissage des Groupes
- Revoir cahier des charges du Collectif Excellence



Nos officiels

Depuis 2020, nous constatons une diminution significative de nos officiels, alors même que nous sommes tenus d'en présenter à chaque compétition départementale et régionale, sous peine de pénalités financières (environ 600 euros par an) ou d'annulation de compétition.

Le Club CPN s'est mobilisé pour recruter des volontaires avec des interventions dans tous les groupes compétition et la fourniture d'équipements.

Cette année, nous avons le plaisir de présenter de nouveaux officiels pour renforcer notre vivier :

NOS OFFICIELS

➤ Les nouveaux...

- Maher
- Nadia
- Laura
- Sébastien
- Céline
- Manuella
- Abdelhakim
- Hélène
- Erwann
- Vola
- Aurore
- Marc
- Maëly
- Adil
- Arnaud

➤ Mais aussi...

- Maïté
- Laurence
- Philippe
- Hervé
- Christophe
- Valérie
- Sylvie
- Patrick
- Thierry
- Dominique
- My



Ils sont **indispensables** à la bonne réalisation de nos compétitions ! Renseignez-vous auprès de votre club pour rejoindre la **grande famille des officiels**.

Contact club : fohrer.sy@cpn95.org



Nos résultats sportifs

Réналd DESMONTS, directeur technique du club CPN, poursuit avec la présentation des résultats sportifs sur la période écoulée :

LES RÉSULTATS SPORTIFS 2023

FFN CLASSEMENTS DES EQUIPES

- 76ème Club de France au CNC Natation Course soit une progression de 5 places, 15ème de la région (-1 place) et 2ème du Département
- Classement Interclubs : 56ème de France (+ 1 place), 11ème de la région (-3) et 2ème du Département (+1)
- Classement Trophée Elite : 179ème de France (-16), 32ème de la région (-6) et 2ème du Département
- Classement des Compétiteurs : 65ème de France (progression de 16 places), 16ème de la région et 2ème du Département

LES RÉSULTATS SPORTIFS 2023

FFH – Solène Sache

- Participation à la Coupe du Monde à Sheffield
 - Championnat de France en 50m à Limoges : 4 médailles (2 or, 1 argent et 1 bronze) et réalise les minima B qui lui ouvre les portes du Championnat du Monde sur 100 Brasse
 - Championnat du Monde à Manchester : 3 fois dans le top 8 mondial et notamment 4ème au 100 Brasse
 - Championnat de France en 25m à Saint-Nazaire : 4 records de France sur 50 et 200 NL, 50 Papillon et 200 4 Nages
- ❖ Sur liste ministérielle Haut Niveau catégorie Elite

FFN Natation Course – Niveau National

- Championnat de France Junior 50m à Chartres : Anas El Kabbaj 37ème sur 50 Papillon
- Championnat de France Nationale 2 à Melun : 3 nageurs qualifiés :
 - Anas EL KABBAAJ
 - Adam Latreche : 25ème au 100 Brasse
 - Esteban Gros-Hengstenberg : Finaliste sur le 50 et 100 Brasse. Se qualifie pour les Championnats de France Elite
- Championnat de France Elite à Rennes : Esteban Gros-Hengstenberg participe sur 100 (34ème) & 200 Brasse (45ème).
- Championnat –rance Open d'été à Poitiers : Esteban Gros-Hengstenberg participe sur 50 (18ème) & 100 Brasse (30ème).
- Championnat de France en petit bassin à Angers : Esteban Gros-Hengstenberg participe sur 50 (31ème), 100 Brasse (28ème) & 200 B (57ème)
- Championnat de France Benjamin à Chalon sur Saône : participant
 - Selma EL KANFOUD au 200 Brasse (41ème)
 - Tsiky RAMAROKOTO : aux 50 (49ème), 100 (55ème) & 200 dos (46è)
 - Thomas VICENTE : au 50 Brasse (35ème)

Le directeur technique cite les nageurs ayant accompli des performances notables avant de les laisser exprimer un petit mot à l'auditoire :

- Esteban GROS-HENGSTENBERG
- Selma EL KANFOUD
- Tsiky RAMAROKOTO
- Thomas VICENTE

FFN Natation Course – Niveau Régional

- Jusqu'à 17 participants aux différents championnats régionaux.
- A noter de belles réalisations :
 - une médaille d'argent pour Gabriel Davain
 - 4ème place de Nathan Denoual
 - 5ème place d'Elisenda Mumburu
 - 5ème place d'Evan Sevil
 - 5ème place de Louis Castera
- 9 nageurs en Sélection Départementale : Chloé Charrette, Selma El Kanfoud, Margaux Koltalo, Clémentine Ritzmann, Tsiky Ramarokoto, Timour Baryalai, Gabriel Davain, Nathan Denoual et Anas El Kabbaj

SOLÈNE SACHE



[Département du Val d'Oise](#) 8 octobre 2022

[Reportage TFI info](#) | 9 octobre 2022

Intervention Solène



Solène SACHE remercie le Club CPN pour son soutien dans la préparation des Jeux Paralympiques 2024, Hervé CASTERA, Nathalie COSTANTINI et tout le monde.



LES ECOLES DE NATATION

En 2023, les 3 compétitions des écoles de natation ont été un succès qui a permis à plus d'une centaine d'enfants de s'exprimer durant une compétition en interne.

Les tests trimestriels des écoles de natation nous ont permis de constater une lente (parce que nous rêvons toujours de mieux) mais réelle évolution de la qualité de notre travail.

Championnats de France Elite & Benjamins

ESTEBAN GROS-HENGSTENBERG
Championnats de France Elite Rennes 2023

Tsiky RAMAROKOTO
Thomas VICENTE
Selma EL KANFOUD



Le président rappelle l'exigence des entraînements de natation et félicite l'ensemble des nageurs du Club CPN pour leurs efforts.

Proposition de vote

► **Résolution 2024.01 :**
Après avoir entendu le rapport moral et sur la foi des éléments présentés, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral.

2 2024.01 - Approbation du Rapport Moral

POUR	73 votes - 98.65%
ABSTENTION	1 votes - 1.35%
CONTRE	0 votes - 0%

3. Rapport financier

Philippe CASBAS, le trésorier présente le rapport financier du club CPN.

La clôture des comptes au 31 décembre 2023 ne soulève pas de problème particulier au plan comptable.

28

29

« L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES PENDANT L'EXERCICE 2023 A ÉTÉ FIDÈLEMENT ET SINCÈREMENT RETRANSCRIT. LA COMPTABILITÉ PRÉSENTÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST LE REFLET VALIDE ET SINCÈRE DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION. »

Résultat net comptable positif : 10 131,65€

Poste « Prestation en Nature » : 335 000,00 €

L'ensemble des engagements de dépenses et de recettes a été porté au bilan et compte de résultat en tant que de besoin. Les comptes sont déposés et publiés au Bulletin Officiel

« LE BILAN EST SAIN ET ÉQUILIBRÉ. »

Les dettes et créances figurant au bilan ont été vérifiées et sont certifiées sincères et véritables.

Les produits constatés d'avance correspondent au montant des cotisations perçues en 2023 et relatives à l'activité du club de janvier à septembre 2024.

La trésorerie est saine et cohérente avec les différents éléments du bilan

« LE RAPPROCHEMENT BANCAIRE EST EXACT AU 31 DÉCEMBRE 2023. »

L'ensemble des Comptes de Trésorerie a fait l'objet d'un rapprochement bancaire (exact à 0,00 Euro).

« LE BUDGET A ÉTÉ EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRÉVISIONS. »

Le nombre d'adhérents "en règle de cotisation" s'établit à 929

Le résultat financier équilibre les frais financiers (cotisations, Carte Bleues, Différé de paiement, ANCV, ...)

Le coût total de notre premier meeting national est de 6 416,79 euros.

Un budget de 3 000,00 euros a été voté en faveur de l'animation du groupe des officiels.

Un exercice comptable "classique"

BILAN SAIN ET ÉQUILIBRÉ, RÉSULTAT LÉGÈREMENT POSITIF

Le nombre des adhérents permet d'équilibrer le Compte de Résultat

L'EXÉCUTION MAÎTRISÉE MALGRÉ L'INFLATION !

Proposition de vote

► Résolution 2024.02 :

Après avoir entendu le rapport comptable et financier et sur la foi des éléments présentés, l'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour l'exercice 2023

► Résolution 2024.03 :

Sur proposition du trésorier, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de la totalité du résultat au poste « 119000 – Report à Nouveau »

3 2024.02 - Quitus Exercice 2023 2023

POUR	68 votes - 94.44%
ABSTENTION	4 votes - 5.56%
CONTRE	0 votes - 0%

4 2024.03 - Affectation du Résultat

POUR	69 votes - 94.52%
ABSTENTION	4 votes - 5.48%
CONTRE	0 votes - 0%

4. Présentation du budget prévisionnel

Philippe CASBAS, le trésorier présente le budget prévisionnel :

31

Les principes de bonne gestion adoptés les années précédentes sont respectés :

- Les cotisations des adhérents équilibrent la masse salariale (y compris les charges sociales et frais connexes)
- Les différentes activités connexes du club (vente d'équipement, activités diverses, meeting) doivent être équilibrées ou positives

Le budget prévisionnel alloué aux stages de préparation aux compétitions pour les nageurs est maintenu à 8 000 €

En fonction de l'évolution de l'exécution budgétaire, le budget intègre une ligne relative au support pour l'entraînement des Nageurs de Haut niveau.

Afin de prendre en compte les augmentations de dépenses liées à l'inflation et aux charges de personnel, le budget intègre une augmentation de 8% des cotisations. Les cotisations s'établissent comme suit:

- 1948-2007 : 520 euros
- 2008-2019 : 458 euros
- 2020-2024 : 380 euros

Concernant le Collectif Excellence, la participation au Stage d'entraînement sera perçue dès l'inscription.

Le plancher en terme d'adhésions régulièrement payées s'établi à 900 adhérents en deçà duquel le fonctionnement sera très difficile.



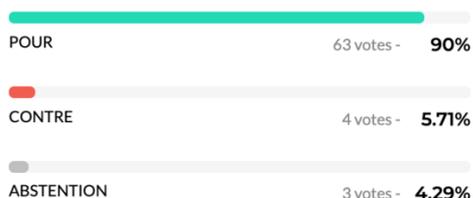
Proposition de vote

► Résolution 2024.04 :

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel des opérations 2024 tel que présenté précédemment et donne mandat au Bureau Exécutif pour l'exécuter et le modifier en tant que de besoin.

5

2024.04 - Approbation Budget



► Résolution 2024.05 :

L'Assemblée Générale donne Mandat d'Administration Générale au Trésorier pour toutes les actions relatives à la Gestion Financière ainsi que toutes les opérations relatives à la Gestion des Ressources Humaines

6

2024.05 - Mandat d'Administration Générale



5. Questions diverses et mot de la fin

Le président invite les participants à intervenir puis les remercie de leur présence avant de les convier à un moment de convivialité.

Le Président

Hervé CASTERA



La Secrétaire

L. CASBAS

